99 B 1119
-7 JAN. 2013
A 103

SOCIETE AMPERA
EURL au capital de 8.000 €
1 rue de Westhouse 67230 BENFELD
R.C.S. STRASBOURG B 424 223 428

DELIBERATIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
A L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
DU 3 DECEMBRE 2012

La Société Civile Immobilière AMPERE OHM, associée unique, sise au 1 rue de Westhouse à 67230 BENFELD et immatriculée au RCS de STRASBOURG sous le numéro D 325 843 324, représentée par son co-gérant, Monsieur Ivan STEYERT,

A constaté qu'il résulte du bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2002 approuvé lors de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 19 juin 2003, que les capitaux propres de la société ont été reconstitués à un niveau au moins égal à la moitié du capital social.

Première résolution

L'Associée unique constate qu'en raison de l'affectation du résultat bénéficiaire de l'exercice clos le 31.12.2002, les capitaux propres de la société sont reconstitués à hauteur de la moitié au moins du capital social et qu'en conséquence, il convient de faire procéder à une inscription modificative au Registre du Commerce et des Sociétés relative à la régularisation de la situation de la société.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toute formalité de publicité afférente aux résolutions proposées.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'associée unique
SCI AMPERE OHM
Représentée par son co-gérant Monsieur Ivan STEYERT

